LETTRE DE BELGIQUE

UNE UNION ENTRE LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, le 27 décembre.

Comment l'idée en est-elle venue? — Convention militaire et « Zollverein » douanier. — Ce qu'en pensent les Hollandais. — Projets plus modestes. — Des députés prennent la cause en main.

Un mouvement d'opinion commence à se dessiner en faveur d'une union étroite entre la Belgique et les Pays-Bas, et il est caractéristique qu'il se soit manifesté l'année même où nous avons célébré le 75e anniversaire de notre indépendance, c'est-à-dire de notre séparation violente des provinces du Nord. Mais chacun sait que la révolution de 1830 a eu pour cause des griefs d'origine politique dont il n'est plus resté trace après notre affranchissement et qu'il n'y a jamais eu d'antipathie de race entre les Hollandais et nous.

En quoi donc consisterait cette union des deux pays? Il y a quelques années, avant le mariage de la jeune reine Wilhelmine, certains avaient rêvé d'un conval possible entre la souveraine et notre héritier présomptif, le prince Albert; rêve évidemment irréalisable, l'organisation politique et la situation internationale des deux nations étant bien différentes. Aurait-on pu voir, d'ailleurs, Wilhelmine régner à La Haye et Albert à Bruxelles?

Aujourd'hui, les visées ont un caractère moins romanesque. Les uns envisagent, dès à présent, comme possible une convention militaire définitive et un « Zollverein » douanier; les autres, aux ambitions plus modestes, se contenteraient, du moins au début, d'un accord sur des questions secondaires.

Il est incontestable qu'une convention militaire renforcerait singulièrement notre défense en cas de conflit entre la France et l'Allemagne — conflit dont on parle tant en ce moment et qui inspire des craintes salutaires aux petites nations comme la nôtre placée entre l'enclume et le marteau. Les Hollandais ont une armée nombreuse et, d'autre part, leurs frontières ne courent pas grand risque, car ni la France ni l'Allemagne n'ont intérêt à les franchir. Nos voisins du Nord pourraient donc facilement nous prêter un puissant appui en jetant 60 000 hommes sur la Meuse vers Maestricht; ils barreraient ainsi la route de la Campine belge aux Allemands si la tentation les prenait de tourner Liège par le Nord, ou les menaceraient sur leur flanc s'ils pénétraient en Belgique vers Malmédy pour se jeter sur la trouée des Ardennes. 100 000 Belges et 50 000 Hollandais, appuyés sur les camps retranchés de la Meuse puissamment défendus, constitueraient évidemment une force avec laquelle les belligérants devraient compter.

Le *Zollverein* douanier présenterait assurément de grandes difficultés d'établissement. D'abord, la Hollande est plutôt libre échangiste, tandis que la Belgique est plutôt protectionniste; ensuite, les régimes fiscaux sont bien différents: on connaît encore en Hollande des droits tels que la gabelle; de plus, on y applique l'impôt sur la ravenu.

Nos excellents voisins de Nord sont, du reste, gens graves, réfléchis, et qui n'ignorent pas leurs vrais intérêts, et ils en sont à se demander ce qu'ils retireraient d'une convention militaire, puisqu'elle ne pourrait avoir pour but que la défense de notre pays. Quant au *Zollverein*, il sourit à plusieurs d'entre eux qui songent que s'ils ont beaucoup de navires dans leurs ports, la Belgique a, par contre, beaucoup d'usines, de mines et de chantiers.

Quoi qu'il en soit, des hommes dans les deux pays se sont mis à la tête du mouvement, et l'on parle d'une réunion de parlementaires belges et hollandais qui se tiendrait sous peu à Bruxelles pour jeter les premières bases d'un accord sur des points secondaires.

D'après des renseignements que m'a fournis M. Henri Carton de Wiart, député catholique de Bruxelles, les chefs du mouvement en Hollande sont MM. Van Nisch-Van Arsch, député libéral, et Zydeman, député conservateur. Ils ont déjà constitué en groupe de membres des États généraux. De côté belge, on voit MM. les sénateurs Descamps-David, professeur à l'Université catholique de Louvain, et Sam Wiener. M. le ministre d'État Beernaert donnera vraisemblablement son appui à cette initiative.

Les questions secondaires auxquelles les « unionistes » s'attacheraient en premier lieu seraient les suivantes: rédaction des taxes postale et télégraphique et des tarifs de chemins de fer; règles facilitant l'exequatur des jugements dans les deux pays; application des dispositions des lois protectrices du travail; protection de la propriété littéraire et artistique, etc. Mais il s'en faut de beaucoup qu'un pareil programme puisse être entamé et surtout épuisé du coup. L.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

NOUVEAU MINISTÈRE PORTUGAIS

A Lisbonne, le nouveau ministère est formé. Il est ainsi composé:

MM. Luciano Castro reste président du Conseil sans portefeuille, comme précédemment;
Eduardo Coelho, intérieur;
Villaça, Affaires étrangères;
Montenegro, Justice;
Penha Garcia, Finances;
Methias Nunez, Guerre;
Moreira, Marine;
Antonio Cabral, Travaux publics.

OPINION PESSIMISTE EN SUISSE

La *Revue de Lausanne*, organe officieux du gouvernement, publie la note suivante, émanant du pouvoir fédéral:

A la veille de la conférence d'Algésiras, les signes menaçants s'accumulent à l'horizon.

L'attitude peu rassurante de la presse allemande et la nomination de délégués aussi cassants que MM. de Tettenbach et Silvastrelli nous laissent des appréhensions sérieuses au sujet des intentions de l'Allemagne et de ses alliées.

En France, la croyance à une guerre se généralise: les officiers ne reçoivent plus de permis, et des deux côtés de la frontière les mouvements de troupes se multiplient.

On télégraphie de Berne que les militaires allemands résidant dans cette ville viennent de recevoir les ordres nécessaires pour la mobilisation.

A Berne même, l'état-major général travaille sans relâche pour prendre, depuis une semaine, toutes les mesures exigées pour la défense de la neutralité de la Suisse.

De Genève, on annonce que plusieurs officiers allemands, qui étaient en résidence dans cette ville, viennent de recevoir l'ordre de mobilisation et d'avoir à rejoindre leur corps sans aucun retard.

Pareil ordre a été donné à plusieurs officiers de l'armée allemande qui se trouvaient dans la Suisse allemande.

PETITES DÉPÊCHES

— A Bruxelles, la Ligue des Droits de l'homme belge a organisé un meeting contre les agissements turcs dans l'affaire Joris.

— Le bruit court à Vienne que l'empereur François-Joseph aurait l'intention de passer une partie de l'hiver à Cannes.

— Les restes de M. Préfontaine, ministre canadien mort à Paris, seront transportés au Canada, à bord du *Dominion*.

— Le président Castro a rappelé le consul de Venezuela à Bogota, en Colombie, parce que le gouvernement de ce pays a refusé l'extradition du général vénézuélien.

— On assure qu'au mois de mai prochain le roi Edouard VII se rendra en Espagne pour assister au mariage d'Alphonse XIII.

— On téléphone de Barcelone que l'autopsie du cadavre de Sain, auteur de l'attentat contre le cardinal Cassanas, démontre qu'il est mort non des suites d'un empoisonnement, mais d'une commotion cérébrale.

— On a inauguré, hier, à Tanger, la nouvelle poste française organisée par le receveur principal, M. Villarem.

CONFÉRENCE

Mardi 26 décembre à Niort, à la réunion organisée par la Fédération de le libre pensée, M. l'abbé Garnier a répondu à M. Georgel, l'avocat socialiste de Poitiers, qui avait pris pour sujet: « La séparation des Eglises et de l'Etat. »

La présence de M. l'abbé Garnier avait attiré ce si grand nombre de catholiques que les socialistes ont été obligés de laisser nommer un président catholique.

Le succès a été complet.

CONGRÈS A CHAMBERY

Les 23-24 décembre derniers s'est tenu le premier Congrès organisé par le *Sillon* à Chambéry.

Une des études les plus intéressantes a eu pour objet « les moyens pratiques de fonder des cercles d'études à la campagne. »

LES ENFANTS ASSISTÉS

Notre correspondant nous écrit de Thiers:

Dans sa séance du 26 décembre 1905, le Conseil municipal de Thiers a maintenu sa décision d'envoyer aux écoles laïques les enfants recueillis à l'hôpital tenu par les religieuses de Saint-Vincent de Paul.

La Commission administrative de l'hospice avait fait valoir les raisons suivantes:

1° Ces enfants ont un costume spécial qui les mettra en butte aux railleries de leurs condisciples;

2° Il faudra du personnel pour les conduire;

3° Les fournitures scolaires jusqu'ici provenant de dons gratuits seront à la charge de la commune;

4° Une œuvre privée entretenait 15 enfants moyennant 2 000 francs par an. Cette œuvre a dit qu'elle cesserait son secours si le Conseil municipal maintenait sa décision.

Le vote a été maintenu.

M. Douris, adjoint, proposait de laisser les enfants à l'hospice, sauf à leur faire donner sur place une instruction laïque, afin de ne pas contaminer les écoles en y introduisant des enfants de rachitiques, de tuberculeux.

M. Cobellon, maire, a demandé le maintien du vote acquis, ajoutant:

— Si les bienfaiteurs cessent leurs dons, nous demanderons à l'assistance publique de prendre les enfants. (A Thonon, les enfants sont toujours à la disposition des parents. Il n'en est pas de même à l'assistance publique.)

LE CATHOLICISME SOCIAL

M. Georges Piot a donné, vendredi, à Bordeaux, salle Franklin, une intéressante conférence sur le catholicisme social.

L'homme est né pour la société, a-t-il dit, aussi doit-il prendre place dans les groupements naturels, tels que la famille, et pour défendre la famille dans les groupements professionnels.

La Jeunesse catholique demande la représentation légale par profession et notamment en Sénat élu au suffrage professionnel. Mais en attendant cette réforme plus ou moins lointaine, il faut aller au plus pressé et favoriser la réglementation légale du travail pour les femmes, les enfants et les adultes, repos hebdomadaire, etc.

L'AFFAIRE DES FICHES A ANGERS

L'affaire des fiches des colonels Tevan de Guelerac et Boutan contre M. Ligneul, maire du Mans, est venue hier devant la Cour d'appel d'Angers.

Me Félicien Paris a plaidé pour M. Ligneul et Me Gain et Pavie pour les colonels.

Le ministère public a prétendu qu'il n'était pas prouvé que M. Ligneul ait fourni des renseignements ni que ces renseignements aient été de nature à nuire aux deux colonels.

L'affaire a été mise en délibéré.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Les membres de la Commission administrative, dont nous avons annoncé l'élection, le 24 décembre, viennent de donner leur démission. Ils ont motivé leur détermination dans l'ordre du jour suivant:

La Commission administrative de la Bourse du travail constate que sur 216 Syndicats inscrits, 58 seulement ont pris part à l'élection.

Bien que le nombre des votants ne soit guère inférieur au nombre habituel de ceux qui prirent part aux élections de la Commission des années précédentes, défalcation faite du vote des fédérations nationales, qui ne doivent pas prendre part à cette élection, la Commission estime, vu les circonstances graves actuelles, qu'il ne lui est pas possible d'assumer la responsabilité d'administrer la Bourse du travail, n'étant mandatée que par un nombre de syndiqués insuffisant qui ne lui donne pas la force morale qui lui serait nécessaire.

Elle ne veut pas être élue à la suite du bénéfice d'une équivoque; aussi laisse-t-elle la responsabilité de la situation à ceux qui ont mené la campagne abstentionniste, sans donner aux Syndicats un autre moyen de sortir de la mauvaise situation dans laquelle ils se trouvent à la Bourse du travail.

C'est pour ces raisons que tout en remerciant les Syndicats qui lui ont accordé leur confiance, la Commission administrative nouvelle donne sa démission.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE FRANCO

Hier est venu devant le tribunal correctionnel de Joigny le procès en diffamation intenté par Mme Rivet, femme du sénateur et belle-mère de M. Franco, le sous-préfet révoqué, à deux journaux locaux: le *Courrier de Joigny* et le *Républicain de l'Yonne*.

L'affaire concernant le *Courrier de Joigny* a été remise au 14 mars en raison de la maladie du directeur de ce journal; la seconde affaire seulement a été plaidée. Me Pourquery de Boisserin, ancien député, a soutenu les intérêts de Mme Rivet. L'avocat du *Républicain de l'Yonne* a déclaré que ce journal a simplement reproduit l'article publié par le *Courrier de Joigny*, sans avoir l'intention de nuire à la demanderesse. Le jugement sera rendu à huitaine.

LE VOL DES DOCUMENTS MILITAIRES D'AVIGNON

Les débats de l'affaire du vol de documents secrets à l'état-major d'Avignon et dont se seraient rendus coupables Pélissier, actuellement détenu à Bruxelles, et le planton Besse, du 58e de ligne, ont été définitivement fixés.

Le soldat Besse sera traduit le 16 janvier devant le Conseil de guerre de la 15e région.

Dans cette audience, le Conseil n'aura qu'à examiner le cas du soldat Besse, l'autorité militaire ayant décidé de scinder l'affaire et de ne juger Pélissier que lorsque le gouvernement belge l'aura remis entre ses mains après l'accomplissement de sa peine.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Plusieurs journaux annoncent que le parquet de Toulon a arrêté un représentant de commerce nommé G..., 45 ans, pour complicité dans l'affaire d'espionnage.

Cette information est erronée.

Le sous-officier de 3e colonial, qui avait été arrêté dimanche soir et transféré hier à Marseille, a été remis en liberté et de nouveau envoyé à Toulon où il a rejoint son régiment.

Hier soir, deux commissaires spéciaux ont arrêté, à la gare Saint-Charles, au moment où il allait prendre le train pour Genève, Marc Sibenhardt, 41 ans, se disant Bulgare, mais, en réalité, né à Brême.

Pendant qu'on conduisait cet individu dans les bureaux du commissariat spécial, saisie était immédiatement faite de ses bagages. Des documents importants auraient été trouvés sur Sibenhardt, qui a été écroué à la prison Chave et mis au secret.

Le maire de Toulon a télégraphié au juge d'instruction, à Marseille, pour lui demander d'ordonner, s'il est possible, la mise en liberté de l'ouvrier Férand, ancien secrétaire général du Syndicat des travailleurs réunis du port.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Albert Gouveux, président du tribunal civil de Meaux, 5n ans. — M. Louis Labbée inspecteur des édifices du diocèse de Bordeaux.

Imposante manifestation catholique

A Ganges, près Montpellier, la grande croix du cours érigée sur la place publique en 1826 par M. l'abbé Rieusset, a été jetée bas par des mains criminelles.

Une imposante manifestation catholique a été immédiatement organisée, et la croix ornée de fleurs, de rubans et de guirlandes a été de nouveau hissée sur son piédestal.

Jamais de mémoire d'homme on n'avait assisté à Ganges à une plus imposante manifestation.

ÉCHOS DE PARTOUT

La municipalité d'Arquian a voulu ériger une statue à Jean Carriès, artiste céramiste dont les dernières années de labeur et de succès se sont passées au milieu des humbles artisans potiers de grès de ce petit coin de la Puysaye nivernaise.

LES GRÈVES

Les manœuvres de Lorient

La grève des manœuvres du bâtiment est aujourd'hui virtuellement terminée.

Les grévistes obtiennent les 0 fr. 30 qu'ils réclamaient pour chaque heure de travail.

Le travail reprendra lundi sans complications imprévues.

Les teinturiers de Grenoble

L'entente étant définitivement intervenue entre les maîtres teinturiers et les palissonneurs, la grève qui durait depuis trois semaines est terminée.

Les patrons ont accepté les revendications des ouvriers.

Guerre et Marine

LES EXEMPTÉS DE LA CLASSE 1904

Du *Petit Parisien*:

28 205 jeunes gens appartenant à la classe 1904 ont été exemptés pour les causes suivantes: organes de la vessie, 2 867; appareils de l'ouïe, 938; organes de la poitrine, 3 222; hernies, 1 574; épilepsie, 576; aliénation mentale, 250; crétinisme, 1 820, etc.

Dans ce dernier chiffre de 1 820 crétins, les départements à grande consommation d'alcool, le Nord, le Pas-de-Calais, l'Ille-et-Vilaine, viennent en tête respectivement avec 120, 47 et 42. Aucun département n'est indemne; le plus populeux, le Seine, ne compte que 29 crétins, mais il a le chiffre le plus élevé d'épileptiques: 43.

RAPPEL DE SOLDATS PERMISSIONNAIRES

On a annoncé que des soldats du 18e corps (Bordeaux), en congé pour la fête de Noël, avaient été brusquement rappelés par dépêches à leur corps, et que cette nouvelle avait causé une vive émotion, le 18e corps étant désigné pour être en première ligne dès le début des hostilités.

Une note de ministre de la Guerre à ce sujet porte qu'il y a eu là une interprétation trop étroite des instructions relatives aux journées d'économies à réaliser au moyen des permissions: d'où le rappel d'un certain nombre de permissionnaires. De nouvelles instructions ont été adressées pour éviter des rappels inutiles.

LÉGION D'HONNEUR

La promotion dans la Légion d'honneur et les médailles militaires décernées à l'occasion du 1er janvier pour l'armée active paraîtront à l'*Officiel* de dimanche prochain.

LES ADIEUX DU GÉNÉRAL LE JOINDRE

Le général Le Joindre, commandant le 35e division d'infanterie, atteint par la limite d'âge, a fait ses adieux. Cette cérémonie a eu lieu au Cercle militaire de Bordeaux, sous le présidence du général Lelorrain, entouré de nombreuses délégations des régiments du 18e corps et d'officiers de réserve et de territoriale.

Les généraux Lelorrain et Le Joindre ont prononcé des allocutions patriotiques.

EN MER

Finistère. — La gabare *Leonida* a fait naufrage vers 7 heures du matin dans la baie de Portzmoguer.

L'équipage a été sauvé.

Le vapeur anglais *Bedecroz* dont on a annoncé avant-hier le naufrage sur le roche Bannalec, s'est brisé en deux la nuit dernière.

Le grand mât tombe. Tout l'arrière du navire est submergé.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Nous avons raconté le terrible accident d'automobile dont a été victime, il y a trois semaines, à Salvagnac, dans le Tarn, M. Guillaume Gérard, second fils du baron Gérard, député du Calvados, petit-fils de l'ancien député et arrière-petit-fils du célèbre peintre.

M. Guillaume Gérard, qui n'était âgé que de 23 ans, vient de succomber à ses blessures, entouré de toute sa famille, à Salvagnac même, où l'accident s'était produit.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— On annonce de Florence que des voleurs restés inconnus ont pénétré dans la maison du Dante où lui ont volé plusieurs objets d'une grande valeur artistique et historique.

— A Joinville (Haute-Marne), à l'usine Matrot, Charpentier, 38 ans, réglait sa machine, une raboteuse, quand il eut la tête prise entre une traverse et un banc de tour. Atteint au cœur, il le tête et au nez, il fut tué sur le coup.

— A Meymac (Corrèze), une jeune fille, nommée Marie Rougerie, a été tamponnée par un train; la mort a été instantanée.

— L'autre soir, à Ousse-Suzan (Landes), à la sortie d'un bal, trois jeunes gens s'étant pris de querelle en vinrent aux coups; Barsacq tira un couteau de sa poche et en frappa ses camarades, Etcheverry et Labarsouque, qui ont été grièvement blessés. Barsacq a été arrêté.

— Un ouvrier travaillant à la réparation de la toiture d'une maison à Scey-en-Varais (Doubs) est tombé d'une hauteur de 3 mètres et a été tué; le malheureux laisse une veuve et trois jeunes enfants.

— Le cadavre trouvé hier matin sur la voie ferrée à l'entrée du tunnel de la Gorge de Loup est celui d'un nommé Gérard, 34 ans, garçon limonadier sans domicile fixe, qui se rendait à Villefranche-sur-Saône. Il a dû tomber accidentellement de la plate-forme d'un wagon.

— Un incendie a détruit à Bachivilliers (Oise) un hangar rempli de récoltes appartenant à M. Henri Crèvecœur, cultivateur. Son cuisinier, Gabriel Babille, 18 ans, a été arrêté après avoir fait des aveux.

— Etienne Dufrenoy, chauffeur à la distillerie de Nesvillette (Oise), en se reposant sur un générateur, est tombé d'une hauteur de quatre mètres et a été tué sur le coup.

— A Monclar-d'Agenais (Lot-et-Garonne), un musicien nommé Contereau a frappé de plusieurs coups de couteau en nommé Dumas, beau-frère d'une écuyère du Cirque français.

L'état de la victime est désespéré.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 28 DÉCEMBRE

Baromètre. — Les basses pressions de l'Océan se sont étendues sur l'Europe occidentale et la Méditerranée; un centre de dépression se trouve encore ce matin au sud de l'Irlande (744=/=). Les fortes pressions ont complètement disparu du continent.

A Paris, nous avons 752=/=.3.

Le vent est modéré d'entre Est et Sud sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées dans nos régions de l'Ouest et du Sud; on a recueilli 34=/= d'eau à Cette, 16 à Toulon, 8 à Biarritz, Nantes, Brest.

La température a monté sur le nord de la France et les Pays-Bas; un thermomètre marquait ce matin à 7 heures — 22 à Arkangel, — 12 à Saint-Pétersbourg, +7 à Paris, + 9 à Marseille, + 16 à Malte. On notait 6 au Puy-de-Dôme, — 7 au mont Mounier et au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un régime de vents du Sud avec temps pluvieux et doux est probable. A Paris, hier, beau, pluie ce matin.

La mer est grosse à l'entrée de la Manche, très houleuse dans nos stations de l'Océan et de la Méditerranée.

Vendredi 29 décembre, 363e jour de l'année.
Durée du jour: 9 h. 29.
Soleil. — Lever: 7 h. 55. Coucher: 4 h. 9.
Lune. — Lever: 10 h. 18. Coucher: 8 h. 10.

PARIS

L'engin de la rue Saint-Martin. — M. Flory s'est rendu hier dans plusieurs épiceries afin de recueillir des renseignements pour son instruction.

Il a, en effet, de plus en plus la conviction que la bombe de la rue Saint-Martin a été préparée par des garçons épiciers grévistes. Il se base sur ce point que de nombreux petits placards portant ces mots: « N'allez pas dans les épiceries, il y a danger », ont été affichés pendant le cours de la grève.

Le crime de Courbevoie. — Le corps de Mme Jecquier, le victime du crime de Courbevoie, est arrivé à Breine ayant-hier.

L'inhumation a eu lieu hier dans le caveau de la famille.

L'explosion du boulevard des Capucines. — Les établissements Lion, qui forment l'angle de la rue Caumartin et du boulevard des Capucines, ont été le théâtre d'une terrible explosion.

Ce matin, au moment où les employés entraient dans les salons, une détonation retentit. Tout volé en éclat. Les employés renversés par le choc gisaient au milieu des débris. Deux furent même blessés. L'un, les cheveux et la face brûlés, dut être transporté dans sa chambre; l'autre, moins gravement atteint, put continuer son service après un léger pansement.

Il est difficile actuellement d'indiquer les causes exactes du sinistre. Peut-être une fuite de gaz, un court-circuit.

Les pertes sont évaluées à 200 000 francs.

DÉPARTEMENTS

Puy-de-Dôme. — **Explosion d'un obus.** — Un obus a fait explosion à l'arsenal des Gravanches. Deux ouvriers civils, Paul Jury, 28 ans, originaire du Puy-de-Dôme, et Pierre Charisson, 24 ans, originaire de la Corrèze, ont été tués. Le dernier a été effroyablement mutilé; le corps est réduit en bouillie.

Le général Girardot, commandant le 13e corps, a prescrit une enquête qui semble avoir établi que les deux ouvriers tués ont laissé tomber l'obus dans lequel ils venaient de placer la cartouche de dynamite. C'est le choc qui aurait déterminé l'explosion.

Manche. — **Une centenaire.** — C'est le dimanche 31 décembre que sera fêtée, à Belval, la 103e année de Mme Eudes.

Après une messe célébrée en son honneur, le curé, l'abbé Homo, offrira à déjeuner à la centenaire et à sa famille.

Mme Eudes avait déjà déjeuné au presbytère de Belval dans une autre circonstance de sa vie, le jour de sa première communion — il y a environ quatre-vingt-douze ans!

Nièvre. — **Incendie et conséquences.** — On nous écrit:

Il y a quelques jours, éclatait dans la fabrique de plâtre de M. Journot, à Saint-Léger-des-Vignes, un incendie revêtant tous les caractères de la malveillance. On a arrêté le bonnet de M. Journot, Berthe Testu, 17 ans, et les nommés Jean Cuissinat, 28 ans, et Pierre Bardot, 27 ans, mineurs à Sougy, ouvriers de M. Journot et actuellement en grève.

La fille Testu a avoué avoir accepté d'ouvrir à ces malfaiteurs la maison de l'industriel. Ceux-ci ont arrosé les pinnochers du grenier et les parquets des chambres de pétrole en l'absence et y mirent le feu.

On put à peine sauver le mobilier.

En présence de ces faits, M. Journot a pris la résolution de cesser son commerce et de fermer son usine.

Vosges. — **Agression contre un prêtre.** — M. l'abbé Paradis, curé de Fraize, au sortir de son presbytère, a été attaqué par des individus qui passaient en chantant l'*Internationale*. Un ouvrier de filature le saisit par derrière et chercha à le jeter en bas du talus du chemin. Un pouvant y rénsir, il frappa le prêtre d'un coup de poing à la face, puis s'enfuit avec ses compagnons.

Petite correspondance. — *Une lectrice assidue.* — Oui.

La Villette du jeudi 28 décembre

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	1 454	1 420	1 45	1 30	1 15	89	71	58
Vaches	646	626	1 40	1 30	1 05	84	65	50
Taureaux	171	158	1 30	1 15	1 05	75	63	52
Veaux	1 454	1 400	1 50	1 30	1 10	1 20	1 15	90
Moutons	14 919	14 000	1 50	1 40	1 30	1 00	93	85
Porcs	4 688	4 688	1 40	1 35	1 30	98	92	90

Peaux de moutons demi-laine: 5-4,50.
— en laine: 4,50-0,50

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente lente par suite de l'humidité de la température. Cours sans changement. On cote au demi-kilo viande nette: normands 0,72-0,75, bœufs blancs 0,70-0,72, châtrons 0,65-0,68, choletais et nantais 0,68-0,73, vendéens et bretons 0,64-0,72, limousins et périgourdins 0,75-0,78, marchois 0,73-0,75.

Veaux. — Vente moyenne par suite de l'influence de la température brumeuse. On cote au demi-kilo viande nette: veaux de choix à l'unité 1,45-1,50, au bandes 1,05-1,40, mancaux anglaises 1,05, ordinaires 0,85-0,95, champenois 0,95-1,05, gâtinais 1-1,05, gournayeux 0,80-0,90, cosannais 0,75-0,78.

Moutons. — Vente ordinaire, cours sans changement. On cote au demi-kilo viande nette: moutons de choix 1,45-1,50, agneaux 1,05-1,05, berrichons, bourbonnais, nivernais 1,-1,05, bizets de la Haute-Loire 0,95-1, métis 0,98-0,98.

Porcs. — Vente passable, cours bien maintenus par suite de l'activité de la demande. Cours sans changement. On cote au demi-kilo vif: vendéens 0,50-0,58.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 28 décembre.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	20,80	20,80	16,75	16,85	22,40	22,30	31,05	31,..
Prochain	19,15	19,25	16,25	16,25	22,35	22,40	31,15	31,15
Janv.-fév.	19,15	19,10	15,25	16,25	23,50	23,55	31,10	31,10
4 premiers	19,15	19,15	16,35	16,35	23,70	23,70	31,20	31,25
6 de mars	19,15	19,15	16,75	16,75	24,15	24,10	31,65	31,65
Tendance	calmes	calme	calme	calme	calme	calme	lourde	calme
Circulation ville			1 500		230		150	
Circulation jour			3 750				450	

Farines de consommation: 50-53,50; 1re marques: 55.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Disponible	42,75	43,25	55,25	55..	36,75	37..	23,37	23,37
Courant	43,25	43,50	54..	54,50	36,50	36,75	23,37	23,37
4 premiers	43,75	44..	54,75	55,25	36,75	37..	24,25	24,25
4 de mai	45,75	46..	55,50	56..	37,75	37,75	25,37	25,25
4 de mars	...	...	...	...	...	...	24,37	24,75
Roux	...	...	...	...	...	...	20,37	...
Raffinée	...	...	...	...	...	...	57..	57..
Tendance	ferme	calme	irrég.	soutenu	lourde	calme	soutenu	lourde
Stock					E 650			
Circulation ville	2 500		850		350		13 600	
Circulation jour	1 900		600		400		14 500	

MARCHE DU HAVRE

Ouverture, 28 décembre (15 heures)

Arrivages	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Malabar	Poivres Saïgon
Déc. 1905	74 50	46 25	207 ..	67 ..	64 ..
Janvier 1906	74 37	46 35	192 ..	65 50	64 ..
Février 1906	74 37	46 25	187 ..	64 50	64 ..
Mars 1906	74 50	46 25	179 50	64 ..	65 ..
Avril 1906	74 50	46 25	175 50	64 ..	65 ..
Mai 1906	74 50	46 50	175 ..	64 ..	65 ..
Juin 1906	74 50	46 75	174 50	64 ..	65 ..
Juillet 1906	74 50	47 ..	174 50	64 ..	65 50
Août 1906	74 37	47 ..	174 50	.. ..	65 50
Sept. 1906	73 50	47 25	174 50	.. ..	.. ..
Octobre 1906	75 ..	47 50	174 50	.. ..	.. ..
Nov. 1906	65 50	47 50	174 50	.. ..	.. ..
Ventes		3 000			
Tendance	soutenu	calme	soutenu	calme	calme

Mouvement de mai. — Cotons: baisse 0,37, soutenue. — Cafés: baisse 0,25, soutenus. — Laines: inchangées, calme.

HUILES D'OLIVE. — *Maison recommandée.* G. BERGE-ROUX, *Aix-en-Provence*, Bouche-du-Rhône fraternelle, Revel 7 Prix-Courant. Demande Tarif-Service

VIN, 16 fr. l'hectol. Crû classé. Échantillon gratis. CHATEAU DES GORRIERES, par Narbonne.

VIN de Côtes, Bas-Languedoc **45** fr. 228 litres. Franco vers gare. Blanc. VIN St. UNION CATHOLIQUE A VERGÈZE (Gard)

LE RHUMICIDE AU MIEL DE PIN La toux le plus opiniâtre cède à l'emploi de ce délicieux bonbon. Sans Contrefaçons et Exigez. Détail Gre: 1f, Chaque Gr. Merrl. à Paris. Exigez le vrai RHUMICIDE sur chaque bonbon.

NOUS RECOMMANDONS SPÉCIALEMENT à tous nos LECTEURS de DEMANDER POUR RIEN Les Magnifiques CATALOGUES ILLUSTRÉS des Meilleures Montres de BESANÇON contenant le plus GRAND CHOIX d'HORLOGERIE de MONNIE ANTHER MONTRES, CHRONOMÈTRES, BIJOUX, PENDULES et RÉVEILS. Entre: Grande Manufacture Centrale d'Horlogerie suisse **VICTOR PETITEAU** Lauréat des Écoles d'Arts, 1er Prix en 1900 — 1902. 1, Rue du Lycée, 1, à BESANÇON (France).

LES CONTEMPORAINS Biographie de 11 pages d'une extrême importance, avec portraits, cartes et illustrations. Paraît le Dimanche. ABONNEMENT PAR AN: France et Algérie, 6 fr.; Union post, 7 fr.; Le num., 0 fr. 10.

L'UNION

Fondée en 1829. — Une des deux plus anciennes Compagnies Françaises d'Assurances sur la Vie humaine.

ASSURANCES sur la VIE RÉMUNÉRATRICES. — DOTATIONS (Combinaisons nouvelles)

RENTES VIAGÈRES A 8, 10, 12, 14, 16 % DU CAPITAL CONSTITUTIF

Ses garanties de 162 Millions et son Excédent libre supplémentaire de 26 Millions font de l'Union incontestablement une des plus riches Compagnies.

Envoi gratuit de Tarifs et Renseignements, s'adresser au Siège Social, 9, Place Vendôme.

BOURSE DE PARIS

Clôture du 28 décembre

Fonds d'États franç.	Précédente clôture	Dernier cours
3 % comptant	..99 50	..99 ..
3 % terme	..99 07	..99 10
3 % amort. comptant	..99 50	..99 75
3 % amort. terme	..99 70	..99 80
Emprunts de villes		
Ville 1855 4 %	.357 ..	.357 ..
— 1909 3 %	.400 ..	.400 ..
— 1871 3 %	.415 ..	.412 50
— quarts	.107 25	.106 75
— 1875 4 %	.528 ..	.528 ..
— 1876 4 %	.564 ..	.563 ..
— 1892 5 1/2 %	.396 ..	.395 50
— quarts	.98 70	..98 75
— 1894-1896 3 1/2 %	.357 ..	.357 ..
— quarts	..98.75	..98 75
— 1898 3 %	.420 ..	.421 50
— quarts	.115 25	.115 ..
— 1899 3 % (Métrop.)	.420 ..	.420 ..
— quarts	.108 50	.109 50
— 1904 3 % (Métrop.)	.422 ..	.....
— quarts	..98 50	.....
— 1905 3 1/4 %	.280 ..	.280 ..
— quarts	..98 50	..98 50
Emprunts des colon.		
Tunisiens 5 %	.492 ..	.492 50
Tonkin 3 1/2 %	..84 50	..84 ..
Madagascar 3 1/2 %	..89 ..	..89 ..
Indo-Chine 3 1/2 %	.430 ..	.428 50
Indo-Chine 3 % 1902	.425 ..	.425 ..
Valeurs étrangères		
Banque de France	3240 ..	3220 ..
— de Paris	1427 ..	1435 ..
— Transatlantique	.474 ..	.....
Compagnie algérienne	.527 ..	.....
Comptoir national	.538 ..	.540 ..
Crédit foncier d'Algérie	.501 ..	.....
Crédit foncier	.715 ..	.....
Communaux 1879 2,50 %	.468 50	.468 ..
— 5 %	.101 ..	.102 ..
Foncières 4 % 1886	.504 ..	.504 ..
Communales 4 % 1886	.503 ..	.503 ..
Foncières 4 % 1887	.456 75	.455 ..
— 4 % 1888	.465 50	.465 50
— 3 %	..99 50	..99 50
Communales 3 % 1894	.399 50	.399 50
— 3 % 1902	.479 50	.479 ..
Foncières 2,50 1908	.482 ..	.481 ..
Comm. 2,50 1908 libéré	.479 50	.478 50
Foncières 3 % 1908	.495 ..	.495 ..
Dons de 100 fr. 1857	..98 50	..98 50

Valeurs françaises	Précédente clôture	Dernier cours
Dons de 100 fr. 1868	..98 50	..98 ..
Banque hyp. de France	.574 ..	.574 50
Banque hyp. de France 1891	.650 75	.648 ..